

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JUIN 2012**

Délibération
n°2012.06.114

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
pour l'optimisation de
la collecte des
déchets ménagers
(AP n°2 - budget
déchets ménagers)**

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, André BONICHON à Guy ETIENNE, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Christophe CHOPINET à Maurice HARDY, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Jacques PERSYN à Francis LAURENT, Alain PIAUD à Jean-Pierre GRAND, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Bertrand MAGNANON

Excusé(s) représenté(s) :

Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Anissa EL MESSOUDI, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Patrick BOUTON

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 JUIN 2012**DELIBERATION
N° 2012.06.114**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : Monsieur NEBOUT**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT
POUR L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS (AP N°2 - BUDGET
DECHETS MENAGERS)**

Par délibération n°79 du 27 mai 2010, modifiée par délibération n°244 du 9 décembre 2010, le conseil communautaire a créé l'autorisation de programme "optimisation de la collecte des déchets ménagers" (AP n°10).

Par délibération n°234 du 12 décembre 2011, le conseil communautaire a transféré l'autorisation de programme n° 10 du budget principal au nouveau budget annexe déchets ménagers (AP n°2), et a modifié les crédits de paiement pour les exercices 2010 à 2012.

La dernière répartition des crédits de paiement s'établissait de la manière suivante :

PROJET	Autorisation de programme	Projet CA 2010	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012
Optimisation de la Collecte des déchets ménagers	1 550 000 €	5 000 €	1 505 000 €	40 000 €

Pour tenir compte de l'évolution du projet, il convient de diminuer l'Autorisation de Programme de 262 340 € et de modifier la répartition des crédits de paiement comme suit :

PROJET	Autorisation de programme	CA 2010	CA 2011	Crédits de paiement 2012
Optimisation de la Collecte des déchets ménagers	1 287 660 €	960,50 €	1 096 733,81 €	189 965,69 €

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 31 mai 2012,

Je vous propose :

DE MODIFIER l'autorisation de programme N°2 optimisation de la collecte qui passe de 1 550 000 € à 1 287 660 €,

DE MODIFIER les crédits de paiement pour l'exercice 2012 conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 juin 2012	<u>Affiché le :</u> 13 juin 2012